

*Homélie du dimanche 17 septembre 2023*  
*Cathédrale de Laval - don Pierre-Antoine Belley*

Bien chers amis,

Chaque dimanche, il faut faire réserve et trésor des enseignements de Jésus dans sa parole vivante. Y compris quand, comme aujourd'hui, cette parole se montre exigeante : « *C'est ainsi que vous traitera mon Père si vous ne pardonnez pas, vous-même, à tous vos frères* ». C'est un peu intimidant !

Vous vous souvenez que dimanche dernier nous avons parlé de la correction fraternelle. L'Évangile de ce jour suit exactement les versets de dimanche dernier. Il y avait un verset que je n'avais pas commenté : Jésus semblait dire que si quelqu'un persévère dans une faute, notamment devant la communauté, et ne reconnaît pas sa faute, il fallait le considérer comme un païen, comme un publicain. Tout pécheur méritait d'être corrigé et au final pardonné. Mais s'il persévérait sans repentir, il fallait établir une certaine justice au vu de ce que sa faute avait de dangereux pour le bien commun de l'Église. Cela peut rappeler une chose importante dans le rapport entre le péché et la grâce, entre nos fautes et le pardon, et cela a du sens dans le sacrement de la confession : quand nous commettons le mal, nous savons bien, nous créons comme un double désordre :

- il y a d'abord un désordre que l'on pourrait appeler « subjectif » en ce sens que lorsqu'on commet le mal, on offense Dieu ou son prochain, et c'est donc une personne qui est offensée, un sujet, et de ce péché, nous pouvons être pardonné.
- Et puis, lorsqu'on commet le mal - car tout est lié - il reste comme une trace du péché, un désordre assez diffus dans l'espace où nous avons agi. Chaque action, bonne ou mauvaise, laisse en effet une trace dans le monde. C'est le désordre que l'on peut appeler « objectif ».

Un jour, un grand saint, très sympathique car très facétieux et notamment lorsqu'il confessait, faisait comprendre cela à une de ses pénitentes. Elle se reprochait de calomnier et de médire sans pour autant exprimer beaucoup de contrition. Ainsi donc, saint Philippe Néri dit à sa pénitente que, comme pénitence, elle devrait aller sur le port et plumer un poulet puis revenir ensuite le voir. Lorsqu'elle revint, il lui demanda d'aller chercher les plumes du poulet, ce à quoi elle répondit que c'était impossible. Eh bien, voyez, chers frères et chères sœurs, lorsque l'on calomnie, c'est la même chose : on peut être pardonné par le Bon Dieu mais comme ces plumes qui se sont répandues et envolées, nos paroles s'envolent et on ne maîtrise plus le mal que cela peut faire. D'où l'idée de ce que l'on peut appeler « la pénitence » dans le sacrement de la confession. Lorsqu'on se confesse, le prêtre donne une pénitence - on peut même le lui rappeler s'il oublie - et même si elle est symbolique, elle signifie que le pardon de Dieu est bien total, mais que nous devons en quelque sorte réparer le mal commis par une sorte de réparation, qui compense, qui apaise, qui oppose à notre péché la grâce d'une œuvre bonne.

C'était en quelque sorte la conclusion de l'Évangile de dimanche dernier. Dans l'Évangile de ce jour, on est plutôt dans une forme de démesure du pardon. Une démesure dont Jésus témoigne si souvent dans l'Évangile. Nous sommes à un moment de l'Évangile où saint Pierre, interrogeant Jésus, remarque que son pardon est extraordinaire. C'est l'Évangile selon saint Mathieu. Saint Mathieu a été touché par cela car lui-même a été profondément pardonné. Il est publicain et pourtant Jésus est venu chez lui. Pierre, quant à lui, a vu la guérison du paralytique. Il voit que Jésus pardonne au-delà de toute mesure. D'où sa question : « Combien de fois devons-nous pardonner ? ». Et cela nous vaut la belle parabole de Jésus dont le sens littéral est assez simple. Voyez la comparaison que fait Jésus entre nous-mêmes qui serions pardonnés alors que nous sommes des débiteurs insolvables, et puis cette forme de mesquinerie que nous pouvons avoir dans ce qu'on appelle la rancune. Je sais bien que certains pardons sont difficiles car l'offense a été grande. Aussi grande que puisse être l'offense dont nous aurions été victimes et qui nous appellerait au pardon, ce pardon ne sera jamais proportionné à la grandeur du pardon que Dieu donne à chacun de nous.

Lorsque l'on approfondit un petit peu, le reproche que le roi va faire à ce serviteur impitoyable dans l'Évangile a quelque chose à voir avec la « mémoire ». Lorsque le roi voit ce serviteur et apprend, au grand dam de ses compagnons, qu'il a été impitoyable, il lui fait cette remarque : « Ne t'avais-je pas remis cette dette parce que tu m'avais supplié ? ». Il lui reproche son oubli du bienfait de Dieu. Parfois lorsque nous n'arrivons pas à pardonner, c'est que nous avons une mémoire à purifier, une mémoire à sanctifier. On dit parfois que pour goûter au pardon, il faut s'appuyer sur un trépied : 1) goûter au pardon de Dieu, 2) pardonner à ses frères et 3) se pardonner soi-même.

Goûter au pardon de Dieu ! Le défaut de ce serviteur impitoyable est de ne pas avoir compris la grandeur de la miséricorde de Dieu. Il est oublieux du sens profond que la miséricorde du Seigneur a sur nous. Je pense, en cet instant, à toutes les confessions qui sont peut-être parfois un peu trop habituelles. Je pense aussi de manière positive à cette belle prière que l'on appelle la louange et que l'on a raison de prononcer car en louant le Seigneur, en le remerciant de ses bienfaits, c'est comme si on purifiait notre mémoire, c'est comme si on attachait le souvenir de tout ce que nous sommes d'abord à la grâce de Dieu. La mémoire doit d'abord nous rappeler ceci. En toute chose, nous sommes dépendants de Dieu. Nous avons reçu le don de l'existence, nous avons d'abord reçu les talents que nous prétendons posséder. Nous devrions nous en déposséder pour être en vérité. Ce serviteur impitoyable a oublié qu'il est l'objet de la miséricorde de Dieu. Nous sommes invités à faire trésor dans notre mémoire du moment de notre vie où nous nous sommes sentis profondément pardonnés, du moment où, si le Bon Dieu n'avait pas été là, nous serions « partis dans le décor ». Elle est belle et féconde cette mémoire du chrétien qui se sait pardonné.

L'autre pied du trépied est la mémoire du pardon que l'on échange avec les autres. Dimanche dernier, je faisais mention d'une forme de perversion actuelle dans les modes de communication qui consiste en une forme de complaisance à mettre en avant le péché des autres. Avec une aisance à la condamner, comme si nous étions a priori exempts de la faute. J'ajoute aujourd'hui que la « mentalité de la repentance », quand elle n'est pas le fruit d'une

authentique remise en question, non du pécheur désigné mais des pécheurs que nous sommes, est particulièrement dangereuse. Je suis souvent mal à l'aise quand j'entends dire les fautes des autres, surtout quand ils ne sont plus vivants pour se défendre, ou bien encore quand le contexte qui est le nôtre est bien différent du leur. Je pense que la vraie repentance regarde nos fautes, que la lecture de l'Histoire n'a de valeur, en termes de pardon, que si elle nous conduits nous-mêmes à nous repentir de nos propres errements. Je m'interroge parfois sur les repentances que, dans quelques décennies, on prononcera sur notre époque, quand nos successeurs mettront en lumière les structures de péché qui nous aveuglent. N'est-il pas vrai que dans le monde où les fautes deviennent habituelles et où l'on veut que tout le monde le sache, on peut pratiquement se consoler en se disant inconsciemment que « tout le monde le fait » et donc que notre responsabilité serait un peu diluée si nous entrions dans cette danse du mal ? Cessons de condamner. Notre époque n'a malheureusement aucune autorité morale pour se le permettre. D'ailleurs, si elle disposait vraiment de cette autorité, elle serait sage et ne le ferait pas.

Le 3<sup>ème</sup> pied du trépied, c'est de se pardonner soi-même. Si cet homme n'arrive pas à pardonner, c'est peut-être parce qu'au fond, la miséricorde de Dieu, n'est pas entrée en lui jusqu'à guérir cette humiliation d'avoir eu une telle dette. Il n'arrive pas à pardonner une petite chose car lui-même n'a pas vécu ce chemin d'humilité. Je voudrais illustrer ce propos par une anecdote qu'un jour j'ai entendue directement d'un garde suisse au sujet de la vie de Jean-Paul II et qui est magnifique sur le sens du pardon. Ainsi, il était un homme qui approchait de la porte Sainte-Anne à côté du Vatican. Il était alcoolique et frappait souvent en disant qu'il voulait voir le pape avec tout ce que sa situation pouvait donner d'incongrue. Alors on le repoussait. Cet homme était un prêtre qui avait sombré dans l'alcoolisme. Le pape Jean-Paul II, ayant été informé de cela, fit transmettre aux gardes suisses la consigne de le faire venir à lui à sa prochaine visite. L'homme revint, et dans l'état dans lequel il était, fut convié à monter jusque dans les appartements pontificaux. Sans même le saluer, le pape lui dit d'emblée : « Confessez-moi ! » et il se mit à genoux devant ce prêtre blessé. Le pape s'est confessé à ce prêtre. Parfois au sortir du confessionnal, c'est le pénitent qui a les larmes aux yeux. Là, ce fut le confesseur. Jean-Paul II, en lui rappelant la grande dignité de donner le pardon, l'a rétabli dans sa dignité d'homme et de prêtre, peut-être pour qu'il se pardonne lui-même. C'est une grâce que peut-être nous, les prêtres, pouvons vivre et qui rend chez nous plus grave le péché de rancune. Nous n'avons pas à être rancuniers, comme le disait la première lecture, car nous sommes témoins – et, chers frères et sœurs, nous vous bénissons pour ça - de la grandeur du pardon. Nous-mêmes, nous nous confessons et nous sommes témoins de la grandeur de la miséricorde du Seigneur. Ce qui nous permet de mieux pardonner à nos frères, c'est de se pardonner à soi-même et de vivre cette grâce profonde qui consiste à redécouvrir cette dignité baptismale dans laquelle la grâce nous établit. Ce que n'a pas su faire ce serviteur impitoyable.

Soyons invités à prendre très au sérieux cette attitude de fond que nous devons avoir à l'égard de nos frères. Nous vivons dans un monde compliqué. Beaucoup de choses nous sont livrées, beaucoup de discernements sont posés à notre conscience. Les décisions que nous

prenons doivent être remplies de cette miséricorde profonde où Dieu a soin de chacun.  
Sachons guérir notre mémoire pour mieux guérir nos frères du pardon que nous leur offrons.  
Amen.